CC de la Vallée du Gapeau : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 33 426 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC de la Vallée du Gapeau affichait un encours de dette de 10,2 M€, soit 307 € par habitant, une épargne brute égale à 32,3 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 1,5 ans.

Dette par habitant
307 €
10,2 M€ au total

Capacité de désendettement
1,5 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
32,3 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
441 € / hab.
14,7 M€ au total

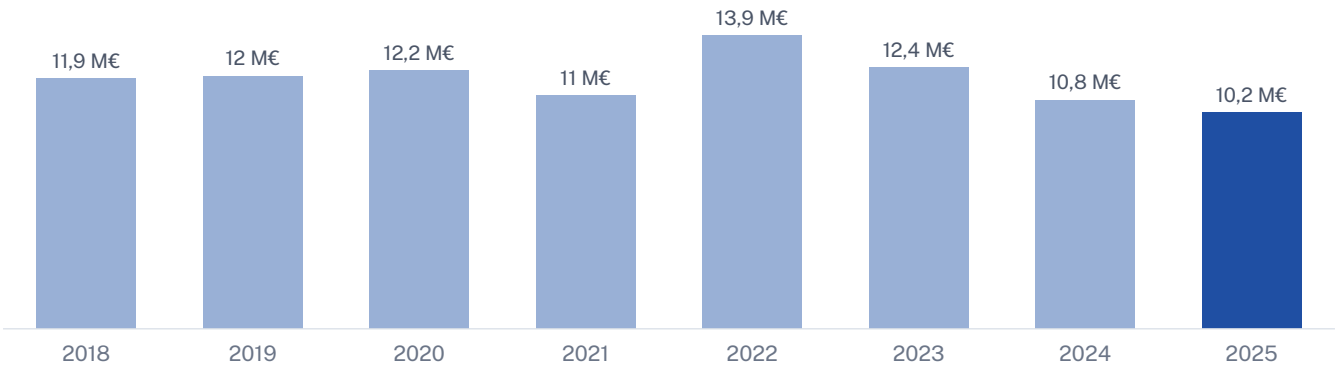
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	441 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	20,4 %	90 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	32,3 %	210 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	307 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	184 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	35 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 11,9 M€ en 2018 à 10,2 M€ en 2025 (-13,6 %). Valeur la plus haute : 13,9 M€ en 2022.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	11,9 M€	25,2 %	3,5 ans	2,7 M€
2019	12 M€	18,4 %	4,4 ans	2,9 M€
2020	12,2 M€	28,8 %	2,4 ans	4,1 M€
2021	11 M€	32,7 %	1,8 ans	3,6 M€
2022	13,9 M€	28,4 %	2,5 ans	4,2 M€
2023	12,4 M€	27,5 %	2,3 ans	6,8 M€
2024	10,8 M€	30,1 %	1,7 ans	6,5 M€
2025	10,2 M€	32,3 %	1,5 ans	6,1 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC de la Vallée du Gapeau
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	657 k€ pour 5 projets
Part du coût des projets payée par l'État	27,9 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DSIL	Remplacement de la pelouse du stade Jean Murat à Solliès-Pont par un revêtement synthétique	220 008 €
2025	DETR	Travaux de rehabilitation des reseaux d'assainissement	155 195 €
2025	DETR	Relampage led stade de belgentier	45 195 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.